



REGLEMENT INTERIEUR CULTURE ET DECOUVERTES

10 septembre 2023

1. BUREAU :

Culture et Découvertes est une activité de l'Union animée par 4 personnes :

Michel MOULIN, responsable et trésorier

Françoise MOULIN, animatrice et secrétaire

Joëlle CAPY, animatrice

2. PRESENTATION :

Notre but est de vous faire découvrir des musées, des monuments, des quartiers, des jardins, des lieux insolites, des usines, etc...

Les visites sont en général accompagnées d'un guide conférencier.

3. INSCRIPTIONS :

Une cotisation annuelle de 10 € vous sera demandée lors de votre inscription.

Une feuille de visite vous est envoyée chaque mois, précisant le sujet, l'horaire et le lieu de rendez-vous. Si vous êtes intéressé(e), il est alors impératif de vous inscrire dès réception afin de faciliter l'organisation de la sortie.

4. TARIF DES VISITES MENSUELLES :

Le tarif de la sortie d'un montant de 25 € minimum, sera adapté en fonction des dépenses engendrées pour la journée (entrées et conférenciers), et payable le jour de la visite par chèque à l'ordre de "**Union Culture et Découvertes**".

- Si vous ne devez participer qu'à une visite sur les deux programmées de la journée, le montant réclamé sera dû.
- De même, si vous êtes inscrit(e), la somme sera due si vous ne prévenez pas au préalable l'organisateur de votre absence.

Pour les sorties soumises à contrat, un acompte pourra vous être demandé. Il ne sera fait état d'aucun remboursement en cas d'annulation, à moins qu'un remplacement puisse être effectué.

5. VISITES COMPLEMENTAIRES :

Chaque saison, nous organisons une ou plusieurs sorties concernant de grandes expositions parisiennes. A ce titre nous demandons le paiement à l'inscription.

6. COVOITURAGE :

Nous invitons toute personne souhaitant un covoiturage, à téléphoner ou envoyer un mail à l'organisateur de la sortie afin qu'il puisse vous mettre en contact avec l'un des participants.

Le Responsable
Michel MOULIN